



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

LA MINISTRE ORDONNE LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM

Saint-Faustin-Lac-Carré, 9 décembre 2019 : La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a fait connaître sa décision suite à la tenue les 3 et 4 juillet 2019 de l'audience publique sur la demande de changement de nom de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré en celui de Municipalité de Mont-Blanc.

Dans une lettre du 29 novembre 2019 reçue le 4 décembre courant, la ministre, suivant la recommandation de la Commission municipale du Québec, ordonne la consultation des personnes habiles à voter de la Municipalité au moyen d'un scrutin référendaire.

La date du scrutin a été fixée par la ministre au 31 mai 2020 et la question sera la suivante :
« Souhaitez-vous, oui ou non, que la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré change son nom en celui de Municipalité de Mont-Blanc » ?

« Les consultations démontrent clairement que le changement de nom représente un enjeu important pour les citoyens de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré » mentionne Me Martin St-Laurent, juge administratif de la Commission municipale du Québec dans son rapport, avant de recommander à la ministre d'ordonner la tenue d'un scrutin référendaire afin de permettre aux citoyens de la Municipalité de se prononcer sur la question.

Le conseil municipal s'en remet par conséquent à la décision de la ministre et annonce qu'un scrutin référendaire sera tenu le 31 mai 2020 sur la question du changement de nom de la Municipalité en celui de Municipalité de Mont-Blanc.

Le rapport de la Commission municipale de même que l'ordonnance de la ministre peuvent-être consultés sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sflc.ca/documentation/>.

- 30 -

Source :

Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
Danielle Gauthier
Directrice générale adjointe
819 688-2161, poste 235
dir.greffe@sflc.ca